



PANORAMA DES SERVICES RENDUS EN 2020

DE LA COMMUNE DE SAINT-LEU D'ESSERENT

*Annexe du Rapport d'Orientations Budgétaires
présenté en Conseil municipal du 22 février 2021*



Table des matières

<u>1. Les services techniques</u>	3
<u>2. L'urbanisme</u>	4
<u>3. Le pôle Culture et Évènementiel</u>	5
<u>4. Le pôle Éducation, Jeunesse et Sport</u>	7
<u>5. Le pôle Solidarité</u>	10
<u>6. Le pôle secrétariat général – citoyenneté</u>	13
<u>7. Le pôle Sécurité</u>	15
<u>8. Pôle Finances</u>	18
<u>9. Pôle Ressources Humaines</u>	19
<u>10. Pôle Achats</u>	21
<u>11. Pôle communication</u>	22

1. Les services techniques

Présentation du service

Les services techniques prennent en charge la propreté de la ville, l'entretien des bâtiments municipaux, du patrimoine, l'entretien de écoles, des parcs et jardins et de la voirie...

Nombre d'agents :

30 agents dont :

- 1 directeur de pôle avec 1 secrétaire
- 3 responsables de services
- 9 agents qui interviennent pour la mise en valeur des espaces publics de la ville
- 10 agents en charge du nettoyage des bâtiments
- 3 agents techniques qui agissent pour la sauvegarde de la propreté et le bon état d'usage des bâtiments
- 2 agents en charge de la logistique
- + 16 agents du chantier d'insertion en soutien transversal

4 services :

- Direction, accueil et secrétariat
- Espaces verts et propreté
- Bâtiments et voirie
- Logistique
- + Interface avec le chantier d'insertion

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs 2020

- 600 interventions, tout corps d'état, réalisées en 2020. Le service bâtiments et entretien des locaux est à l'origine de 60 % de ces interventions
- 30 principaux sites sur la commune
- 700 m² de massifs fleuris garnis de 9300 fleurs (2000 pensées, giroflées, 100 chrysanthèmes, 7200 bulbes (tulipes, narcisses))
- 10 hectares d'espaces verts (100 arbres pour le centenaire de l'armistice, 6814 plantes annuelles)
- 21 km de voirie

Chantiers marquants de l'année 2020

Cadre de vie :

- Un entretien important des berges a été réalisé (élagage et ragréage des chemins)
- Développement des interventions sur de nouveaux secteurs (quartier du Haut-Mettemont)
- Réfection de voiries sur plusieurs sites (réfection de chemins et voirie rue du Dernier Bourguignon, de barrières quai d'amont et avenue Jules Ferry, de trottoirs devant les commerces)
- Marquage au sol
- Modernisation de l'éclairage public sur 7 rues
- Intervention pour plusieurs dépôts sauvages quai de l'Oise et dans les chemins vicinaux
- Mise en protection du terrain de la sucrerie
- Étude de maîtrise d'œuvre pour plusieurs rues de la commune (rue d'Hardillière, accès quartier du Bas-Mettemont)

Cimetière :

- Remplacement des fontaines du cimetière

Concernant les bâtiments, un entretien significatif a été opéré :

- Changement de 2 chaudières (salle art et culture et mairie)
- Entretien de toitures de divers bâtiments

Ecoles :

- Remise en état des caches moineaux de toiture de l'école Jean-Baptiste Clément maternelle
- Changement des fenêtres de l'école maternelle Jean Macé
- Changement des portes d'accès à la cantine Jean Macé
- Amélioration de l'éclairage et reprise de l'évacuation des eaux dans la cour de jeux de l'école maternelle Jean Macé

Sport :

- Changement d'une partie de la toiture au pas de tir rue du cimetière
- Aménagement du local matériel du gymnase Pascal Grousset
- Changement d'une conduite d'eau sous la tribune du stade
- Changement de la main courante du stade Thierry Doret (pilotage par le service des sports)

Evènementiel / Culture :

- Mise en place des installations pour le feu d'artifices au stade Pascal Grousset
- Intervention d'urgence sur l'Abbatiale et la cave Banvin
- Etude géotechnique pour une vérification de l'appui de la médiathèque

Bâtiments divers :

- Intervention de sécurisation du fronton et de la toiture du presbytère
-

2. L'urbanisme

Présentation du service

Le service urbanisme assure et atteste de la bonne conformité des travaux et délivre, sur demande écrite, des informations issues de la matrice cadastrale (données propriétaires).

Il assure également des missions liées à l'organisation et à l'aménagement des espaces urbains, comme suivre les dossiers de rétrocession de voirie, suivre les projets urbains, apporter un appui technique sur les sujets fonciers divers.

Nombre d'agents :

3 agents dont :

- 1 agent d'urbanisme à 80%
- 1 agent d'urbanisme à 50%
- 1 agent d'urbanisme à 9%

2 services :

- Accueil et secrétariat
- Projets d'aménagement

Les missions en lien direct avec le public consistent à accueillir les habitants et les entreprises pour leur apporter des renseignements sur les démarches à effectuer dans le cadre de leurs projets de travaux ainsi que l'instruction des dossiers d'autorisation de travaux.

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs 2020 et comparaison avec 2018 et 2019 :

Types d'autorisations	Nombre de dossiers instruits en 2018	Nombre de dossiers instruits en 2019	Nombre de dossiers instruits en 2020
Déclarations d'intention d'aliéner	63	65	71
Certificats d'urbanisme	89	77	89
Déclarations préalables de travaux	56	66	62
Autorisation de travaux	0	2	7
Permis de démolir	1	2	3
Permis d'aménager	0	1	1
Permis de construire	7	11	11
	216	224	244

Projets à venir

Le projet d'aménagement « Stradal », reconversion d'une friche industrielle en quartier d'habitation.

Quelques chiffres :

- 209 logements
- 2 places de stationnement par logement
- 2 220 m² dédiés aux cellules d'activités
- 1 hectare de superficie du jardin public avec voies douces
- 5 terrains à bâtir
- 1 hôtel de 1 500 m²
- 45 places de stationnement sur l'espace public
- 700 mètres de promenade complète autour d'un étang de 1,8 hectare

Rétrocessions : environ 15 dossiers

Domaines de compétences traités en plus : police de l'urbanisme, habitat indigne, autorisation de louer.

3. Le pôle Culture et Évènementiel

Présentation du service

Le pôle Culture – Évènementiel assure toute la programmation culturelle et évènementielle de la ville sur l'année. Il dispense également des cours liés aux arts en tout genre. Il propose un accès à la culture par le biais de la médiathèque et se charge également de faire découvrir le patrimoine local par des actions de promotion.

Nombre d'agents :

16 agents dont :

- 1 directeur de pôle et directeur de l'École des Arts
- 2 agents d'accueil
- 10 professeurs de musique, arts plastiques et théâtre
- 1 responsable de l'évènementiel
- 1 responsable de la médiathèque
- 1 responsable du patrimoine

5 services :

- Direction, accueil et secrétariat
- Ecole des Arts
- Évènementiel
- Médiathèque
- Patrimoine

Les missions du Pôle sont :

La programmation culturelle et événementielle : création et coordination des manifestations de la ville notamment en assurant la logistique et la mise à disposition du matériel nécessaire. Nous comptons une quinzaine de manifestations annuelles ainsi que diverses programmations culturelles.

L'Ecole des Arts : initier et sensibiliser les différents publics aux pratiques artistiques amateurs. Depuis l'année dernière, des professeurs de l'Ecole des Arts interviennent sur l'ensemble des classes maternelles et élémentaires de la commune.

La médiathèque : favoriser un accès égalitaire à tous les médias en matière de loisirs, de culture, d'information et de formation continue ; le développement de la lecture sous toutes ses formes auprès des jeunes, la consultation et l'emprunt de documents très variés, du livre au fichier numérique. C'est un espace public d'échange et ouvert à tous. Il collabore de manière importante avec la Médiathèque Départementale de l'Oise (MDO).

Le service Patrimoine : conserver, restaurer, étudier et enrichir le patrimoine. Il a pour objectif de rendre le patrimoine accessible au public le plus large. Il conçoit et met en œuvre des actions d'éducation et de diffusion visant à assurer l'égal accès de tous à la culture. Il permet de contribuer aux progrès de la connaissance et de la recherche ainsi qu'à leur diffusion.

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs entre les années scolaires 2019/2020 et 2020/2021

Effectifs de l'Ecole des Arts 2019 / 2020 :

	Saint-Leu	Extérieurs	Total
Total général hors danse	159	72	231
Total élèves danse	95	0	95
Total élèves École des Arts	254	72	326

Effectifs de l'Ecole des Arts 2020 / 2021 :

	Saint-Leu	Extérieurs	Total
Total général hors danse	171	61	232
Total élèves danse	91	0	91
Total élèves École des Arts	262	61	323

Pour 2020/2021 nous avons eu une augmentation du nombre d'élèves Lupoviciens et une légère baisse des extérieurs.

La médiathèque

	2018	2019	2020
Fonds livres et imprimés	12787	10007	12803

Peu à peu, le fonds ancien est remplacé, la médiathèque poursuit ce renouvellement du fonds en 2021.

Nous pouvons à nouveau avoir des éléments pour ce qui concerne le nombre d'utilisateurs avec la mise en service du nouveau logiciel (nous avons été piratés et n'avons plus aucune données).

Les utilisateurs sont définis par 2 catégories

- Les individuels 494 (dont 435 pour Saint-Leu d'Esserent et 59 pour des villes voisines)
- Les collectivités (il s'agit des classes ou l'IME) 27

Utilisateurs médiathèque en 2020
521

Le service Patrimoine

Visiteurs du Musée municipal	
2019	957
2020	752

L'année 2020 marquée par le COVID a infléchi le nombre de visiteurs au musée de manière sensible.

4. Le pôle Éducation, Jeunesse et Sport

Présentation du service

Le pôle EJS comprend les services Education (scolaire, restauration scolaire et enfance), Jeunesse et Sports.

Nombre d'agents :

47 agents dont :

- 1 directeur de pôle
- 1 agent d'accueil
- 1 agent de secrétariat du pôle
- 1 responsable scolaire & restauration (jusqu'au mois de juillet 2020)
- 1 agent de secrétariat restauration scolaire
- 1 gestionnaire des affaires scolaires
- 7 agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM)
- 6 agents de préparation culinaire (dont 2 en renfort)
- 1 responsable enfance et directrice de centre de loisirs
- 26 animateurs périscolaires dont 3 référents
- 1 agent chargé des sports

5 services :

- Direction, accueil et secrétariat
- Scolaire et restauration
- Enfance
- Sports
- Jeunesse

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs 2020 et comparaisons avec 2019 :

Le scolaire

A la rentrée 2020 la commune a accueilli 468 élèves sur 4 écoles (16 élèves de moins qu'en 2019).

- L'école maternelle Jean Macé est composée de 4 classes qui totalisent 96 élèves
- L'école élémentaire Jean Macé / Jules Ferry est composée de 7 classes qui totalisent 159 élèves
- L'école maternelle Jean-Baptiste Clément est composée de 3 classes qui totalisent 83 élèves
- L'école élémentaire Jean-Baptiste Clément est composée de 6 classes qui totalisent 130 élèves

La restauration scolaire

Près de 30 000 repas ont été servis en 2020 répartis sur deux restaurants scolaires (Jean Macé et Jean-Baptiste Clément) pour 395 enfants, ce qui représente une moyenne de 330 repas servis par jour pour le scolaire.

La répartition 2019/2020 :

	2019	2020
JBC MATER	5167	4127
JBC ELEM	12969	8848
JM MATER	8973	6568
JM ELEM	19462	12924
JBC ADULTE	1605	797
JM ADULTE	1650	1476
TOTAL	49826	34740

Soit une très forte diminution de -30% de la fréquentation.

Le marché de prestation de service passé avec Dupont Restauration a pour objet la fourniture et la livraison en repas cuisinés, en liaison froide, pour les restaurants scolaires et le centre de loisirs. Le marché étant arrivé à son terme le 31 décembre 2020, la société Dupont Restauration est titulaire du nouveau marché pour les trois prochaines années.

L'enfance

Le service enfance accueille les enfants dans le cadre d'activités périscolaires (matin, midi et soir) et extrascolaires.

L'accueil périscolaire du matin (de 7h30 à 8h30) et du soir (16h30 à 18h30) sur les écoles a été fréquenté par 205 enfants différents en 2020 avec les moyennes de fréquentations suivantes :

FREQUENTATION PERISCOLAIRE MOYENNE PAR JOUR (hors période COVID mars à juin)				
	GROUPE RAYMONDE CARBON		GROUPE JEAN-BAPTISTE CLEMENT	
	MATIN	SOIR	MATIN	SOIR
Maternelle	7	14	8	11
Elémentaire	11	23	13	20

La pause méridienne (de 11h25 à 13h25) a été fréquentée par 395 enfants différents, sur 468 enfants scolarisés à la rentrée de septembre 2020.

Pour le mercredi, les enfants sont accueillis en journée complète ou en demi-journée.

L'accueil extrascolaire

En 2020, 185 enfants différents ont fréquenté l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) de 7h30 à 18h30 pendant la totalité des petites et grandes vacances scolaires (hormis une semaine aux vacances de Noël).

Pics de fréquentation des maternels et élémentaires sur la période donnée				
Vacances :	2019		2020	
	Maternels (- de 6 ans)	Élémentaire (+ de 6 ans)	Maternels (- de 6 ans)	Élémentaire (+ de 6 ans)
Février	17	51	28	59
Avril	19	41	1	6
Juillet	30	70	29	45
Août	18	41	16	29
Octobre	25	64	30	42
Décembre	16	26	12	16

Le tableau des pics de fréquentation permet de caler l'organisation des centres (nombre d'animateurs, besoins en locaux) par rapport aux effectifs.

Nombre de jours de fréquentation par vacances scolaires						
Fréquentation	Février	Avril	Juillet	Août	Octobre	Décembre
2019	434	432	1552	806	641	144
2020	648	39	1129	757	519	91
Variation	+49%	-91%	-27%	-6%	-19%	-37%
Octobre	25	64	30	42	42	42

Le nombre de jours de fréquentation correspond au nombre de journées facturées aux familles divisées par le nombre d'enfants présents. La crise de la COVID-19 a fortement modifié les niveaux de fréquentation des vacances.

La fréquentation des vacances d'été reste très marquée par la COVID-19. Sur les vacances d'avril, seuls les enfants de soignants étaient présents.

Le sport

Au sein de la collectivité, 21 associations sportives sont présentes et regroupent 247 Lupoviciens de moins de 18 ans, 198 Lupoviciens de plus de 18 ans et 337 extérieurs à la ville de moins de 18 ans. En 2020, le sport a été particulièrement impacté par la crise sanitaire. Les adhérents des associations sont en diminution de 36% en moyenne par rapport à l'année dernière.

La pratique sportive associative était impossible pendant le 1er confinement, sauf pour quelques associations, qui pouvaient proposer des cours en visioconférence (gym détente, yoga et danse). La reprise a été progressive à partir de mai, uniquement en extérieur pour le tennis, la gym détente, l'aïkido, le football, la pétanque, l'athlétisme, la voile, le tir à l'arc, le qi-gong et la pêche. En juin, la pratique en gymnase étant autorisée, le basket, le twirling, le tennis de table et le badminton ont repris des activités. Les dernières associations ont attendu la fête des associations, à la rentrée de septembre, pour recommencer les activités (la gymnastique, la gym 2ème et 3ème âge, le yoga et le judo). La fin d'année, avec le second confinement, puis le couvre-feu, suivi de l'interdiction de pratique en intérieur pour les adultes, puis celle pour les enfants a été un nouveau coup dur pour les associations, notamment les sports d'intérieur, qu'ils soient individuels et collectifs et les sports de combats.

Les compétitions ont pour la plupart été annulées en 2020, impactant les saisons 2019/2020 et 2020/2021.

Parmi ces 21 associations sportives, 15 associations non sportives Lupoviciennes participent également à la vie locale.

Le 5 octobre 2020, la collectivité a été validé comme Centre de Préparation aux Jeux (CPJ) pour la discipline de l'athlétisme. Saint-Leu d'Esserent figurera à ce titre dans le catalogue présenté aux nations présentes aux Jeux Olympiques de Tokyo 2021, étape suivante vers les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Pour faire vivre ce label, et ce statut de CPJ, la commune s'est engagée comme soutien pour la Semaine Olympique et Paralympique dans les écoles et le collège du 1 au 5 février 2021.

Elle s'engage également à faire vivre la Journée Olympique, le mardi 23 juin 2021.

Différentes animations vont également être organisées afin de faire vivre ce label : parcours du cœur (20 et 21 mai 2021), animations sportives sur les berges de l'Oise (en juillet), fête des associations et fête du sport scolaire (en septembre), Lupo'Rose (en octobre).

5. Le pôle Solidarité

Présentation du service

Le pôle Solidarité comprend 4 services qui assurent notamment la protection des personnes dites vulnérables (action sociale et accompagnement des séniors) mais aident également les publics dans la recherche d'un logement et les familles dans la recherche de mode de garde pour la petite enfance.

Nombre d'agents :

9 agents dont :

- 1 directrice de pôle
- 1 adjointe à la directrice qui assurent des missions d'accueil et de soutien auprès de la direction
- 5 agents affectés à la gestion, l'entretien et l'animation de la Résidence Autonomie
- 1 responsable de la halte-jeux
- 1 animatrice de la halte-jeux

4 services :

- Le service social & CCAS
- Le logement
- La Résidence Autonomie
- La Petite Enfance

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Le CCAS dispose d'un organe délibérant, en l'occurrence le Conseil d'Administration. Il est composé de 11 membres avec une répartition à part égale :

- De membres élus issus du Conseil Municipal
- De membres nommés par le Maire avec au minimum un représentant des familles, un représentant des personnes handicapées, un représentant des personnes âgées et un représentant des associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de l'exclusion sociale.

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public communal disposant d'un budget propre et donc soumis aussi aux règles du Rapport d'Orientations Budgétaires.

Il intervient dans les domaines de l'action sociale légale et facultatives ainsi que dans celui des actions et activités à caractère social.

ACTION SOCIALE

Le CCAS demeure le service social de proximité intervenant auprès des Lupoviciens en liaison avec des institutions publiques et privées.

Durant l'année 2020, 1726 personnes ont pris contact avec le service social soit par téléphone soit en venant sur place. Elles ont bénéficié d'un accompagnement pour des dossiers concernant les sujets suivants :

Nature des demandes	TOTAL
Démarches et orientations administratives	226
Demande pour un dossier MDPH	52
Demande de renseignement sur le projet de la Maison de la Petite Enfance	14
Demande pour un dossier Complémentaire Santé Solidaire	52
Demande d'aide pour des impayés Energie	20
Demandes diverses (don...)	113
Demande relative à un dossier RSA	30
Demande relative à une domiciliation	52
Demande d'aide pour des impayés loyers	31
Demande pour un dossier de retraite	61
Demande d'aide pour des impayés facture d'eau	4
Demande pour un dossier d'obligation alimentaire / Aide sociale	14
RDV dans le cadre d'une expulsion locative	15
Demande de renseignements sur la Covid	30
Demande pour dossier de téléassistance	14
Demande de dossier pour un Pass' Mobilité	14
Demande relative à un dossier de logement	228
Demande pour un dossier relatif au maintien à domicile	74
Demande de renseignements sur un dossier BDF	13
RDV pour les permanences impôts	21
Demandes pour une entrée en Résidence Autonomie	39
RDV pour mise à jour d'un dossier Résidence Autonomie	336
Demandes pour une aide naissance	20
Demandes pour une aide financière	24
Demandes pour une aide alimentaire	125
Inscriptions à la galette des aînés	1
Demande de renseignements sur la distribution des colis	82
Inscriptions à des goûters et/ou repas	12
Inscriptions à des sorties et/ou cinéma	6
Inscriptions à la liste aînés	3
TOTAL	1726

En 2019, 665 rendez-vous avaient été comptabilisés, cependant ce chiffre n'intégrait pas les accueils informels et les appels téléphoniques.

Octroi d'une aide alimentaire : 31 familles (38 en 2019) ont été aidées en 2020 pour l'aide alimentaire et ce pour un total de 165 mois (207 mois en 2019) et un montant de 10 164 € (12 968 € en 2019).

Autres aides :

Parmi les familles aidées, 2 ont fait l'objet de l'octroi d'une aide pour le paiement d'une facture d'énergie (613 €) et 2 pour le règlement d'une facture d'eau (617,72 €). Enfin, une famille a bénéficié d'une aide de 500 € pour des obsèques.

De plus, 6 familles ont bénéficié d'une aide à la naissance (122 € par enfant).

Enfin, le CCAS a, dans le cadre de la réglementation en vigueur sur les indigents, pris en charge

les frais d'obsèques dans presque son intégralité, d'une personne ne disposant ni de familles, ni de ressources pour assumer ces frais (2716,75 €).

LOGEMENT

En juin 2020, 583 demandeurs de logement étaient répertoriés sur le listage de la ville.

En 2020, la ville est intervenue sur 24 attributions : 14 T3, 8 T4 et 2 T2.

PETITE ENFANCE

Halte-jeux

La structure « les Loupiots » a une capacité d'accueil de 12 enfants âgés de 3 mois à 4 ans, encadrés par deux professionnelles de la petite enfance. Le service fonctionne 16 heures par semaine, tous les matins du lundi au vendredi avec déjeuner le jeudi.

Il sert à développer la socialisation des enfants avec des heures d'adaptation qui permettent à terme une meilleure intégration scolaire.

Bilan d'activité 2020 :

- Nombre jours d'ouverture : 187 (200 en 2019)
- Nombre d'enfants accueillis : 38 (48 en 2019)
- Nombre d'heures de présence des enfants : 3173 (5171 en 2019)
- Taux de fréquentation : 44% (67% en 2019)

Dans le cadre de la crise sanitaire, la halte-jeux a été fermée du 9 au 20 mars. A compter du 23 mars un enfant dont les parents exerçaient en hôpital, a été accueilli (du 23 mars au 7 mai).

A compter du 7 mai, la halte-jeux a pu rouvrir à tous les enfants.

Maison de la petite Enfance

Le service suit le projet avec les services techniques pour la création d'une micro-crèche de 10 places, d'un Relai Assistantes Maternelles, de 3 bureaux pour les médecins et la PMI ainsi que de 2 logements pour des médecins.

PERSONNES AGÉES

La Résidence du Parc

→ Les effectifs de la résidence

Le taux d'occupation pour 2020 est de 88,25 %, taux restant correct malgré la crise sanitaire, (92 % pour 2019).

→ Les animations : deux après-midis par semaine des animations telles que des ateliers mémoire, ateliers cuisine sont proposées aux résidents. Cependant, en raison de la crise sanitaire, les animations ont été suspendues sur la résidence et toutes les manifestations telles que le barbecue ou le repas de Noël ont été supprimées

Les activités pour les séniors

La crise sanitaire a conduit la ville, à compter de mars 2020, à annuler les manifestations pour les personnes âgées : goûter des aînés, sortie, semaine bleue... Seuls la galette et la distribution des colis de Noël ont été effectués même si la distribution a dû être adaptée aux préconisations sanitaires et donc être faite à domicile.

En 2020, nous avons commandé un total de 630 colis (230 couples et 400 individuels). Il reste à ce jour 4 colis non réclamés et 17 dons. Ces derniers seront donnés à l'épicerie sociale.

6. Le pôle secrétariat général – citoyenneté

Présentation du service

Le pôle secrétariat général - citoyenneté assure l'accueil général de la mairie, la gestion des demandes de locations de salles municipales, l'état civil des habitants de la commune (naissances, mariages, décès...), la gestion du cimetière communal, la gestion des élections et le secrétariat général.

Nombre d'agents :

4 agents dont :

- 1 responsable de pôle, agent d'élections et officier d'état-civil
- 1 secrétaire générale & d'état-civil, et officier d'état-civil
- 2 agents d'accueil général, de gestion de cimetière & de locations de salles et officiers d'état-civil

3 services :

→ L'accueil et les locations de salles

Ce secteur assure l'accueil physique et téléphonique des personnes, en transversalité avec l'ensemble des services municipaux. Il accompagne les usagers dans leurs démarches. Il a également la charge de la gestion des demandes de locations de salles. Il organise les cérémonies commémoratives et assure les inscriptions au vide-greniers.

→ L'état civil, le cimetière et les élections

Ce secteur traite les démarches liées aux naissances, mariages et décès. Il assure la vente et le suivi des concessions funéraires en relation avec le référent cimetière et les entreprises de pompes funèbres (demandes de travaux, reprises de concessions...). Le service gère également la tenue des listes électorales (inscriptions et radiations) et l'organisation des scrutins électoraux.

→ Le secrétariat général

Ce secteur est en charge des demandes de rendez-vous avec le Maire et les élus. Il gère également les préparations et le suivi des réunions du Conseil Municipal. Il centralise l'ensemble des arrêtés municipaux et décisions municipales et constitue les recueils d'actes administratifs.

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs 2020 et comparaisons avec 2019

	2020	2019
Accueil Général		
Nombre de visites à l'accueil général	3 417	4 588
Nombre d'appels téléphoniques réceptionnés	7 440	9 616
Délivrance de cartes Pass'Agglo	31	64
Délivrance de cartes de Base de Loisirs	200	270
Recensement militaire	43	52
Dossiers de Médaille du Travail	4	13
Inscriptions au vide-greniers	Manifestation annulée en raison du contexte sanitaire	146
Locations de salles		
Demandes de salles	134 (dont 55 honorées)	197

Etat civil		
Mariages	10	14
Pacs	7	18
Baptêmes	1	3
Reconnaisances anticipées	13	21
Naissances sur la commune	0	1
Avis de naissances hors commune	41	41
Transcriptions de décès	33	28
Décès sur la commune	11	7
Demandes d'actes d'état civil	422	430
Demandes de livret de famille	17	9
Cimetière		
Vente de concessions	13	12
Vente de cases de columbarium	5	4
Vente de cavurnes	1	2
Dispersion de cendres	1	1
Elections		
Inscriptions liste électorale	104	84
Secrétariat général		
Demandes de RDV avec le Maire	35	102
Enregistrement du courrier entrant	5 236	6 182
Enregistrement des arrêtés municipaux	767	675
Enregistrement des décisions municipales	20	13
Délibérations du Conseil Municipal	89	72

Analyse des services rendus avec l'année précédente

→ Accueil de 3 417 personnes et réception de 7 440 appels, ce qui constitue une moyenne de 13 visites et 28 appels par jour, soit 25% de diminution de fréquentation d'accueil et 23% de diminution des appels reçus.

Cette diminution est consécutive à la fermeture de l'accueil au public durant la période de confinement (de mars à mai). De plus, la mise en place d'un nouveau message d'accueil sur le standard téléphonique permet désormais d'orienter les appels directement vers les services souhaités, réduisant ainsi le nombre d'appels vers l'accueil général de la mairie.

→ Traitement de 134 demandes de location de salles, soit 32 % de diminution de demandes. Cette baisse est consécutive au contexte sanitaire qui n'a pas permis la mise à disposition des salles municipales, seules 55 demandes ont pu être honorées.

→ Le nombre d'inscriptions sur les listes électorales a sensiblement augmenté en raison que l'organisation des élections municipales en mars 2020. Ces élections ont vu un taux de participation de 37,06 % dans un contexte sanitaire particulier qui a nécessité une organisation dans le respect des mesures barrières ;

→ Travaux de reprises de 12 concessions de terrain dans le cimetière communal ;

→ Organisation de la distribution des masques à la population en mai 2020.

7. Le pôle Sécurité

Présentation du service

Sa mission générique est de garantir à la population un sentiment de sécurité dans l'ensemble des espaces publics de la commune. Il devient pôle sécurité par l'adjonction à la Police municipale de missions de supervision du CPI et par la mise en place prévue en 2021 d'une Réserve Communale de Sécurité Civile.

Nombre d'agents :

13 agents dont :

- 1 directrice de pôle
- 2 brigadiers-chefs principaux de police municipale
- 1 agent de surveillance de la voie publique (ASVP)
- 1 chef du Centre de Première Intervention (CPI)
- 8 sapeurs-pompiers

3 services :

- Direction
- Police municipale
- Centre de Première Intervention (CPI)

La police municipale a réalisé les missions suivantes en 2020 :

- a)** L'assurance du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et la salubrité publique : par une présence sur le terrain, en veillant à l'application et au respect des lois et règlements en vigueur, en prenant en charge les animaux en divagation et en gérant les déclarations de chiens catégorisés.

- b)** La mise en place des actions préventives pour lutter contre les faits de délinquance : en sensibilisant les enfants dans le domaine de la sécurité routière (contrôles des jeunes collégiens en vélo), en assurant la sécurisation des habitations et/ou commerces lors de l'absence des propriétaires (Opération Tranquillité Vacances : 47 habitations surveillées en 2020), en effectuant des points fixes réguliers afin d'assurer une présence dissuasive, en participant et en suivant le Comité Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (réunion trimestrielle au sein du collège notamment afin d'évoquer les enfants en risque de décrochage scolaire ou risquant d'entrer dans la délinquance juvénile), et en organisant des procédures de rappel à l'ordre.

- c)** Le maintien d'une relation de proximité avec la population et les commerces : en mettant en place une organisation d'ouverture au public (le poste est ouvert de 10h à 12h les lundis, mercredis et vendredis), en organisant des patrouilles à pied, par la gestion des dossiers d'autorisation pour les taxis, des ouvertures temporaires de débits de boissons, des attestations d'hébergements, des objets trouvés.

- d)** Réprimer et verbaliser les infractions (120 en 2020) : par la mise en place des dispositifs de contrôle dans le domaine de la circulation, la lutte contre le stationnement abusif des véhicules (5 véhicules « épaves » mis en fourrière et livrés à la destruction en 2020) et la participation aux opérations de sécurité routière avec la gendarmerie, notamment lors des contrôles d'attestations pendant les différents confinements.

- e)** La mise en place d'un comité de liaison avec le service urbanisme et les services techniques pour lutter contre les incivilités, tels que l'entretien des haies et des propriétés (26 faits constatés, 21 avis riverains déposés et 8 courriers de mise en demeure), les travaux non achevés (45 lieux répertoriés où les murs n'ont pas été enduits), les dépôts sauvages (9 dépôts sauvages dont 5 rapports rédigés et 3 dépôts de plainte) et lutter contre l'habitat indigne (2 visites de logements effectuées par le service et 2 rapports rédigés).

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs 2020

	2019	2020
Verbalisation de véhicules	128	120
Mises en fourrière véhicule gênant	0	2
Procédures de stationnement abusif + fourrière + destruction	8	5
Procédures de stationnement abusif	22	25
Contrôle vitesse / Police Route	5	9
Commissions municipales de sécurité	8	4
Surveillance particulière aux manifestations	12	5
Sécurisation des commémorations	7	1
Points-écoles (remplacement de l'agent missionné)	19	22
Surveillance aux abords des établissements scolaires	221	320
Procédure de rappel à l'ordre		6
Courriers d'enquêtes administratives (OPAC, CAF, URSSAF, Huissiers, TP, etc.)	22	20
Arrêtés temporaires de manifestations (commémorations, brocantes, courses cyclistes, etc.)	36	12
Arrêtés temporaires divers (déménagements, occupation du domaine public, etc.)	47	58
Arrêtés permanents	10	12
Certificats d'hébergement	23	5
Opération Tranquillité Vacances (OTV)	66	47
Courriers divers (Préfecture, Parquet, administrés, courriers réponses, bordereaux, etc.)	227	184
Rédaction de rapports / PV / CR	47	39
Visionnage / extraction de la vidéoprotection	12/41	8/36
Gestion des demandes d'autorisation de débits de boissons	27	7
Rédaction de main-courante	678	1458
Bulletin de service	794	821
TOTAL	2 460	3 226

Analyse des services rendus avec l'année précédente

Les chiffres en baisse de la police municipale sont la conséquence des différents confinements et couvre-feu liés à la crise sanitaire.

Nous avons pu constater que le fait d'avoir un agent en plus dans le service (arrivée d'un agent fin 2019) augmentent le nombre de surveillance aux abords des établissements scolaires et le nombre de rédaction de main-courante (missions effectuées en extérieur) ou bulletin de service (tâches effectuées au poste de police).

Cependant, il est important de prendre en compte que les nouvelles missions liées à la lutte contre les incivilités et la lutte contre l'habitat indigne amènent les agents à être au poste pour les tâches administratives (mise à jour des différents tableaux de suivi, recherche des propriétaires, rédaction des courriers ou rapports).

Le CPI a effectué 139 interventions en 2020. La majorité de ces interventions concernent des secours à personnes, mais ils interviennent aussi pour sécuriser la voie publique lors de chutes d'arbres, des accidents de la route, des feux, des fuites d'eau, inondation chez les particuliers, des nids de frelons...

Ils sont présents lors des Commissions Municipales de Sécurité pour les manifestations et les commémorations. Ils assurent aussi une présence préventive lors des manifestations ou compétitions sportives.

Le CPI a été relancé courant 2018 pour pérenniser les services de proximité et reste un moyen supplémentaire pour garantir la sécurité sur la commune.

Voici le tableau des interventions du CPI pour 2020 :

	SECOURS AUX PERSONNES	FEUX	FUITE DE GAZ	DIVERS	TOTAL
JANVIER	18	2	2		22
FEVRIER	18	3	1	4	26
MARS	5				5
AVRIL		1		1 odeur suspecte + 1 AVP	3
MAI	3	1 + 1 suspect		1 AVP	6
JUIN	6	1		1 AVP	8
JUILLET	14	1		3	18
AOUT	11	1		1	13
SEPTEMBRE	10	1			11
OCTOBRE	7	1 suspect			8
NOVEMBRE	14				14
DECEMBRE	4			1 (inondation)	5
				TOTAL 2020	139

Analyse des services rendus avec l'année précédente

La baisse des interventions assurées par le CPI (139 en 2020 contre 220 en 2019) est liée à la crise sanitaire pour ce qui est du 1er semestre (mars, avril, mai). En effet, le SDIS avait demandé à stopper les interventions à l'ensemble des CPI, de manière à limiter la contamination.

Pour le deuxième semestre, c'est un problème d'effectif qui en est la cause. En effet, des pompiers ont eu des problèmes de santé, ou des problèmes familiaux. D'autres ont été confinés en lien avec leur emploi (militaire, agent hospitalier).

8. Pôle Finances

Présentation du service

La fonction principale du service est d'établir, d'exécuter et de suivre les budgets de la commune, du CCAS et de la Résidence Autonomie.

Nombre d'agents :

3 agents dont :

- 1 responsable de pôle
- 1 chargé de mission comptable
- 1 agent remplaçant à 20% du temps

2 services :

- Comptabilité
- Systèmes d'information

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs 2020

	Mandats (paiements aux fournisseurs et autres tiers)	Titres (encaissements de recettes par la commune)
Budget principal de la ville	4 621 (dont 1 402 mandats et titres d'amortissements des biens)	4 881 (dont 3 127 titres pour des recettes de facturation enfance et culture)
Budget CCAS	69	7
Budget Résidence Autonomie	131	522 (dont la plus grande partie correspond aux encaissements de loyers)

Le délai global de paiement (DGP) des entreprises est fixé réglementairement à 30 jours (20 jours pour la commune et 10 jours pour le trésorier).

Sur 2020, la commune a respecté un DGP moyen de 14.50 jours (22.72 jours en 2019) et le DGP du trésorier était de 3,90 jours en 2020 (3.88 jours en 2019).

Concernant les modes de paiements des Lupoviciens, la fermeture de la Trésorerie de Saint-Leu d'Esserent le 31 décembre 2017 a contribué à une inversion des deux modes principaux (par Internet et par chèque) :

- Par Internet : 1 539 en 2020 pour 1 577 en 2019
- Par chèque : 322 en 2020 pour 910 en 2019

En ce qui concerne l'informatique, pour l'année 2020, notre prestataire a effectué 276 interventions sur site et en télémaintenance dont 33 d'une durée inférieure à 10 min (pour rappel les interventions en télémaintenance inférieures à 10 min sont offertes).

En 2019, le nombre d'intervention était de 171 dont 18 de moins de 10 min.

9. Pôle Ressources Humaines

Présentation du service

Par définition, la gestion des ressources humaines regroupe un ensemble de missions permettant d'administrer, de mobiliser et de développer les ressources humaines impliquées dans l'activité d'une organisation.

La fonction RH se détermine en 2 principales missions :

- La mise à disposition et la gestion administrative du personnel communal qui comprend des activités opérationnelles et la plupart du temps obligatoires (rémunération, contrats de travail, absences, retraite...).
- Le développement des ressources humaines par l'adaptation de ces ressources qui doivent être en adéquation avec les besoins de la collectivité. Cette adaptation se fait par le développement des compétences des agents (formation), la gestion prévisionnelle des emplois (anticipation des départs et des remplacements) et le respect des conditions de travail (hygiène et sécurité, risques psychosociaux).

Nombre d'agents :

- 3 agents (2.6 ETP) dont :
- 1 responsable des ressources humaines
- 1 agent des ressources humaines
- 1 agent polyvalent mis à disposition des services ayant des besoins divers et variés

Et 1 apprentie (0.3 ETP) présente jusqu'au 20/09/2020.

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs 2020 et comparaisons avec 2019 :

Gestion administrative RH	2019	2020
Elaboration et suivi des contrats et arrêtés	459 dont 167 contrats et 292 arrêtés	337 dont 121 contrats pour 216 arrêtés
Demandes de stage	56	49
Demandes d'emplois	194	367
Courriers divers	142	75
Préparation des dossiers de retraite	3	3
Préparation et suivi des réunions des instances paritaires	3 CT 1 CHSCT	3 CT 3 CHSCT
Avancements de grades	5	11
Avancements d'échelons	13	20
Nominations stagiaires avec calcul de reprise d'ancienneté	12	8
Titularisation	5	3
Gestion de l'accueil des stagiaires	14	20
Gestion de l'accueil des pass'permis / BAFA	5	3
Organisation et suivi des visites médicales	3 journées (49 agents)	3 journées (48 agents)
Visites d'experts	16	12
Gestion des dossiers de Comité Médical et de Commission de réforme	4	6
Gestion des dossiers de détachement de la FPH	2	1
TOTAL	937	924

2019	2020
Poursuite et finalisation de la procédure d'analyse des Risques Psychosociaux	Mise en place de la procédure d'analyse des Risques Psychosociaux
Suivi des recommandations RGPD	Mise en œuvre des recommandations dans le cadre de la RGPD
Accompagnement des responsables (réunions sur thématiques, organisation du personnel, mise à jour des fiches de poste...)	Accompagnement des responsables (réunions sur thématiques, organisation du personnel, mise à jour des fiches de poste...)
Remise à plat du dossier CPI avec la responsable PM : état statistique, visites médicales, procédure de recrutement...	Suivi des engagements CPI (courrier de mise en demeure, arrêté de radiation...)
Procédures de recrutement : responsable espaces verts, agents polyvalents espaces verts, responsable applicatif	Procédures de recrutement (social, bâtiment, espaces verts, communication, évènementiel...)
Gestion de la crise sanitaire : PCA, suivi du positionnement du personnel (présentiel/ télétravail), gestion des cas positifs et des cas contacts à risque en lien avec l'ARS, organisation des journées de dépistage, rédaction de procédure de gestion de cas...	Epurement des archives RH en lien avec l'archiviste mis à disposition par le CDG60
Mise en place de la déclaration sociale nominative (effective au 01/01/21)	
Préparation d'une procédure de saisine du conseil de discipline	

Toujours en 2020 :

- Elaboration du plan de formation N+1
- Suivi du plan de formation interne et intercommunalité de l'année en cours et des sessions intra
- Mise à jour du tableau des effectifs
- Préparation des délibérations du conseil municipal (personnel et élus)
- Mise à jour des dossiers des agents
- Préparation et suivi budgétaire
- Réalisation de la paie, de la ventilation analytique et du mandatement des salaires et des charges
- Mise à jour et suivi des tableaux de bords (HS par services, activités, manifestations, maladie, contrats, congés...) de manière mensuelle

Effectifs 2019/2020 :

	2019	2020	OBS
DGS	1.00	1.00	
Citoyenneté	4.10	3.50	7
Communication	2.80	2.80	7
Finances	2.20	2.20	7
Sécurité	4.00	4.00	7
RH	2.90	2.60	7
Achats	1.00	1.00	7
Culture	9.90	10.90	7
EJS	30.60	26.73	7

Social	3.60	4.60	7
Technique	27.70	33.00	7
Urbanisme	1.00	1.50	7
Total	90.80	93.83	7

10. Pôle Achats

Présentation du service

Le pôle Achats a pour mission principale d'optimiser la politique d'achat dans une optique de réduction des coûts. Il se doit de connaître le marché de l'offre, de recueillir les besoins et demandes des services, de déclencher les consultations, de mener les recherches de fournisseurs et le choix, de négocier les tarifs et les conditions d'achat (livraison, conditions de paiement...), et de passer les commandes.

Nombre d'agent :

→ 1 agent

Indicateurs quantitatifs	2020
→ Marchés publics (Remplacement des menuiseries extérieures de l'école maternelle Jean Macé (un marché principal et un secondaire) → Fourniture et livraison de repas cuisinés en liaison froide pour la restauration scolaire, l'accueil de loisirs, les mini-camps, et l'activité jeunesse → Exploitation des installations thermiques des bâtiments communaux	4
Marché public non fructueux (achats de véhicules)	1
Bons de commande	141

Actions complémentaires :

- Prospection, présentation, suivi, et organisation de formation des logiciels.
- Développement des contacts et projets avec la centrale d'achat pour obtenir une réduction des coûts et du nombre d'appels d'offres.
- Mise en place et suivi du plan d'action RGPD en tant que référent.
- Suivi des inventaires.
- Regroupement de commandes (mobilier pour le pôle EJS, les services évènementiel, sport...).
- Mise en place de la téléphonie IP au mois de juin 2020 dans les pôles, en relation avec le service informatique de l'ACSO.
- Consultations urgentes pour l'achat de masques, de produits et d'équipements d'hygiène (gel hydroalcoolique, gants, blouses...) pour faire face à la crise sanitaire.

11. Pôle communication

Présentation du service

Le service communication de la ville assure les missions d'information auprès des administrés de la commune, des citoyens, des services municipaux et au-delà du territoire communal.

Il a pour rôle de promouvoir la collectivité, ses événements et ses projets, d'informer les citoyens, d'accompagner les services de la municipalité sur le choix des outils de communication à adopter.

Il entretient la relation avec les services, les partenaires et les médias en assurant la coordination et la mise en œuvre des actions et projets de communication.

Il assure la diffusion de l'information du service public (fonctionnement de l'administration municipale, renseignements pratiques, budget et vie municipale), de l'actualité de la commune, de l'urbanisme, de la vie associative, sociale, culturelle et sportive, au travers de plusieurs outils.

Le service communication conçoit et produit des supports de communication (communiqués, dossiers de presse, brochures, affiches, bulletins, films...), effectue des reportages photos et alimente le site Internet de la ville.

Nombre d'agents

3 agents dont :

- 1 directrice de communication à 50%
- 1 chargé de communication
- 1 infographiste à 80%

Indicateurs quantitatifs et qualitatifs 2020

Facebook

Page principale

- 2366 fans (personnes qui aiment la page)
- 2620 abonnés (soit 254 personnes en plus qui suivent seulement la page sans l'avoir aimé)
- 330 publications par le service communication
- 93 messages privés sur Facebook soit une moyenne de 8 messages par mois. Bien évidemment, le pic a été de 42 messages sur la période mars-avril, lors du premier confinement. Réponse à 100 % des messages environ 1h après réception de manière globale.
- Plus grosse audience touchée : 20 500 personnes (incident de Norchim)

Page de la médiathèque (créée le 25 août)

- 151 fans
- 186 abonnées
- 79 publications par le service médiathèque
- Très peu de messages privés, 3 personnes différentes ont contacté la médiathèque en privé depuis le début
- Plus grosse audience touchée : 1 400 personnes (histoire de Noël)

Site internet

- 34 000 utilisateurs (nombre de personnes qui ont initié au moins une session)
- 59 000 sessions (période d'utilisation d'un utilisateur sur tous supports)
- 143 000 pages vues (nombre total de pages consultées. Les visites répétées d'un internaute sur une même page sont prises en compte)
- Durée moyenne d'une session : 1min 51sec

Divers

- Près de 75 messages sur les panneaux lumineux
- 45 manifestations à traiter (petites et grandes envergures)
- 3 InfoMairie (7 900 exemplaires) + 1 Zoom (2 300 exemplaires) + 1 agenda culturel de dernier quadrimestre (2 300 exemplaires).

Analyse des services rendus en comparaison avec l'année précédente :

Indicateurs	2019	2020
Abonnés à la page Facebook	1700	2620
Publications Facebook	280	330
Visites uniques sur le site Internet	24 000	34 000
Publications sur panneaux lumineux	200	75
Visuels réalisés pour les manifestations et évènements	85	45
Publications	5 InfoMairie (11 500 exemplaires) 4 Zoom (9 200 exemplaires) 2 plans de ville (6 000 exemplaires)	3 InfoMairie (7 900 exemplaires) 1 Zoom (2 300 ex) 1 agenda culturel (2 300 ex)
Communiqués à la population	0	12
Direct sur Facebook (questions-réponses)	3	10
Direct sur Facebook (conseils municipaux)	0	5

- 54% d'abonnés en plus sur Facebook.
- Augmentation de 18% des publications Facebook.
- Plus de 10 000 visiteurs uniques en 2020 soit 34 000.
- Baisse drastique des messages dans les panneaux lumineux, dû aux actualités creuses et aux différents confinements.
- Diminution des visuels créés pour les mêmes raisons citées au-dessus mais de nouveaux moyens sont apparus comme la vidéo d'annonce, la vidéo de retour en images, les tutoriels, les vidéos en direct comme les sessions questions-réponses, les conseils municipaux, etc.
- Cette année 2020 aura été l'année du développement de nos moyens immatériels pour pallier le manque d'animations physiques lié à l'actualité sanitaire.